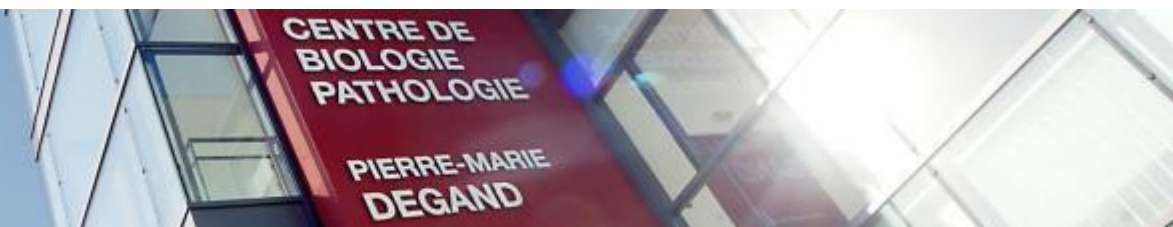


# Pôle de Biologie Pathologie Génétique



**FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS**  
**16 décembre 2022**

//

## # RECHERCHE DES VARIANTS MOLECULAIRES FACTEUR V LEIDEN ET G20210A DE LA PROTHROMBINE : NOUVELLE PRISE EN CHARGE AU 1ER JANVIER 2023

La recherche des variants moléculaires facteur V Leiden (F5 : c.1601G>A, p.Arg534Gln selon la nouvelle nomenclature) et G20210A de la prothrombine (F2 : c.\*97G>A selon la nouvelle nomenclature) fait partie du bilan de thrombophilie constitutionnelle.

**A partir du 1er janvier 2023, la recherche individuelle d'un facteur V Leiden ne sera plus réalisée sans celle du G20210A et inversement (code NABM 1031 B150 pour les 2 examens).**

La demande doit être impérativement accompagnée d'une attestation de consultation médicale individuelle et de recueil du consentement éclairé du patient pour la réalisation de ces examens de biologie moléculaire (Article R1131-4 et 5 du Code de la Santé Publique).

**A partir du 1er janvier 2023, les dossiers reçus sans ces documents seront bloqués en réception pendant une semaine, période durant laquelle vous serez rapidement contactés pour demande de régularisation. Passé ce délai, l'analyse sera effectivement annulée et le prélèvement détruit.**

En pratique, cette recherche conjointe se réalise sur un seul tube EDTA 5 mL transmis à température ambiante. Le délai moyen de rendu des résultats est de 14 jours.

## # VITAMINE B1 : MODIFICATION DE CONDITION DE TRANSPORT

Depuis le 5 décembre 2022, le dosage de la vitamine B1 est sous traité au Laboratoire Cerba, sans modification de tarification.

**Vous devez nous transmettre un tube de sang EDTA, non centrifugé, congelé et à l'abri de la lumière.**



**Toute l'équipe du Pôle de Biologie Pathologie Génétique du CHU de Lille  
vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !**



Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à [secretariatcbp@chu-lille.fr](mailto:secretariatcbp@chu-lille.fr)

Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

Télécopie : 03 20 446 962

[secretariatcbp@chu-lille.fr](mailto:secretariatcbp@chu-lille.fr)

[facturationcbp@chu-lille.fr](mailto:facturationcbp@chu-lille.fr)

[logistiquecbp@chu-lille.fr](mailto:logistiquecbp@chu-lille.fr)

<https://biologiepathologie.chu-lille.fr/>

Page 1 / 1